

INITIATIVE ANTONIN ARTAUD
Service Housing First

Rapport d'activité 2023



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Missions du service Housing First Antonin Artaud	4
3.	Localisation : au choix de l'Asbl Initiative Antonin Artaud	6
4.	Ressources et structure organisationnelle	7
5.	Mission 1 : Trouver et proposer un logement aux sans-abris, prendre soin d'un logement adapté et durable	9
6.	Mission 2 : Offrir ses services aux sans-abris et un accompagnement intensif à la préparation et à l'entrée dans le logement	14
7.	Mission 3 : L'offre de l'accompagnement intensif et du soutien	21
8.	Mission 4 : L'organisation d'un soutien intensif et de l'accompagnement	31
9.	Mission 5 : Développement de l'équipe et fonctionnement	34
10.	Partenariats et collaborations réalisés en 2023	38
11.	Perspectives 2024	42

1. Introduction

En 2023, nous avons offert des logements prêts à l'emploi de 10 studios et 9 appartements pour des personnes sans-abris et souffrant de problèmes psychosociaux complexes. 2023 est la deuxième année de fonctionnement du Service Housing First Antonin Artaud, après une courte période de démarrage de 6 mois en 2022.

Nous avons pu y parvenir grâce :

- au soutien (apport du personnel et soutien logistique, expertise et coaching) de l'organisation mère l'Asbl Initiative Antonin Artaud ;
- à la subvention facultative pour 2023 du Collège Uni de la CCC ;
- à la collaboration avec d'autres organismes du réseau de soins psychiatriques HERMESplus ;
- ainsi qu'en collaborant avec des organisations travaillant dans le domaine des soins primaires au sens large et de la fonction 0,5 qui sont en contact avec des personnes sans-abris présentant de graves problèmes psychosociaux ;
- aux efforts de l'équipe (2,5 ETP subventionnés).

L'équipe a travaillé dur en 2023 et a su garder le contact avec les individus et familles (monoparentales) avec lesquels nous avons conclu une convention d'accompagnement. L'aide est rendue à nouveau accessible à la majorité des personnes bénéficiant d'un accompagnement et les droits administratifs, financiers ainsi que l'accès aux soins de santé de base ont été (ré)aménagés. Nous pouvons mettre certaines personnes en contact avec des soins de santé mentale organisés et facilement accessibles, basés sur l'importance du contact et de l'activité. L'équipe est coachée pour rester consciente des normes et valeurs d'un cadre de soins, des options de fonctionnement de la psychiatrie sociale basées sur les 3 piliers "contact, activité et logement", de l'importance de travailler en soins partagés et de la coordination des soins.

Dans ce rapport, nous fournissons un compte rendu détaillé de toutes ces missions et activités réalisées au cours de la dernière année de travail 2023.

Voici donc ce que nous avons déjà réalisé, bien qu'il reste encore du travail à faire dans les années à venir, que nous appréhendons avec grand plaisir grâce aux différentes collaborations avec nos partenaires.

2. Mission du service Housing First Antonin Artaud

Depuis avril 2022, le Service Housing First Antonin Artaud bénéficie d'une subvention facultative pour **la réalisation des tâches décrites** au chapitre VI, Normes particulières applicables aux Centres Housing First, articles 98 à 115 de la Décision du Collège Uni relative au mode de reconnaissance et de subvention des centres d'aide d'urgence et d'intégration (2019). Ainsi donc notre mission est de :

- Trouver un logement pour les sans-abris :
- Offrir ses services aux personnes sans-abris qui vivent dans la rue ou en hébergement d'urgence, qui ont vécu dans la rue ou en hébergement d'urgence pendant au moins 6 mois au cours des deux dernières années ou pendant au moins 1 an au cours des 3 dernières années et qui ont des problèmes psychologiques, médicaux et sociaux.
- Proposer aux personnes sans-abris que nous rencontrons un logement répondant aux normes d'hygiène et d'équipement du logement fixées par l'ordonnance du Code bruxellois du logement (17 juillet 2003) ou en les accompagnant dans la conclusion d'un contrat de location.
- Fournir des conseils et un soutien intensif aux utilisateurs/personnes.
- Accompagner dans la recherche de logements plus adaptés et durables.

L'accompagnement proposé par le Service Housing First Antonin Artaud est **intensif et solidaire** et consiste en :

- Un accompagnement psychosocial pour aider la personne/l'utilisateur à retrouver son autonomie ou à traverser des moments difficiles ;
- Un accompagnement budgétaire pour aider la personne/l'utilisateur à gérer son budget, le cas échéant en collaboration avec les centres de médiation de dettes ;
- Un accompagnement administratif pour aider l'utilisateur/la personne à retrouver ses droits sociaux ou à trouver un emploi ;
- Un accompagnement médical et/ou psychologique approprié ;
- L'orientation en vue de limiter les risques.

L'accompagnement est gratuit et doit être dispensé dans un cadre **multidisciplinaire conformément aux principes fondamentaux** du Housing First.

- **Choix et contrôle** : l'orientation respecte et aide les personnes à déterminer elles-mêmes comment elles souhaitent vivre et quel soutien elles souhaitent recevoir. La personne garde le contrôle de sa trajectoire de vie.
- **Un soutien au rétablissement** afin que les gens puissent vivre, travailler, apprendre et participer à la société à leur manière. Ce processus est unique et nécessite **un accompagnement personnel**.
- **Le contact personnel** (face to face) est recommandé et **l'accompagnement est mobile** : à domicile ou en accompagnant les bénéficiaires lors de rendez-vous, ou dans les espaces publics (parc, café, restaurant social, lieu de rencontre accessible, etc).
- **Souple et aussi long que nécessaire** : l'accompagnement évolue en intensité et en durée en fonction des nécessités.

- **Réduction des méfaits** ou réduction des risques.
- **La vie et l'orientation ou les soins sont séparés.** L'accompagnement en matière d'orientation et de soins est distinct de la fonction résidentielle. Aucune condition de traitement n'est fixée pour pouvoir accéder au logement. Pour conserver et obtenir leur logement, les participants doivent simplement remplir les obligations d'un contrat de location et être prêts à avoir des contacts hebdomadaires avec les encadrants.

L'accompagnement est dispensé conformément **à la législation relative aux droits des patients, à la législation relative à la vie privée et au secret professionnel.**

Une permanence hebdomadaire est organisée et la personne – en dehors de cette permanence – peut contacter le service. Nous assurons également un contact en face à face hebdomadaire avec la personne.

Housing First Antonin Artaud est une activité destinée aux personnes sans-abris présentant des problèmes psychologiques complexes. L'accent est évidemment mis sur le logement, mais une attention particulière est portée à l'offre **de soins multidisciplinaires coordonnés** au cours du suivi sur les dimensions "Activité", "Contact" et "Logement". Les "usagers ou personnes" sont recherchés dans une large gamme de soins primaires et de fonction 0,5 avec lesquels nous continuons à travailler intensivement pendant le séjour.

Dans ses services, Housing First Antonin Artaud met l'accent sur **les soins partagés**, la (re)construction du réseau professionnel et social de la personne, ainsi que la coordination de ces soins. Étant donné que les personnes rencontrent des problèmes dans divers domaines de la vie (droits sociaux et financiers, santé, santé mentale, activité, contacts, logement, etc), une coordination régulière des différents prestataires de soins est souvent appropriée. Pour cela nous faisons appel à Unmet Need.

L'équipe ne dispose pas de psychiatre, nous n'avons donc aucun diagnostic psychiatrique. Les diagnostics en disent également peu sur les besoins de la personne dans le cadre d'une activité Housing First. Plus important que le diagnostic est de se faire une idée des besoins et des souhaits de la personne en dialogue avec l'accompagnement. Ces attentes sont consignées dans **une convention d'accompagnement** en dialogue avec la personne/l'usager. En cas de besoin, nous pouvons faire appel au psychiatre rattaché à l'Initiative Habitation Protégé Antonin Artaud ou au CSM Antonin Artaud ;

Le Service Housing First est intégré dans **un réseau de soins psychiatriques HERMESplus** (www.hermesplus.be) où existe une collaboration en vue de l'organisation des soins de santé mentale communautaires.

En septembre 2023, en concertation avec l'administration du Collège Uni CCC Assistance aux Personnes et le cabinet compétent, nous avons déposé **une demande de reconnaissance en tant que Service Housing First Antonin Artaud.**

3. Localisation: un choix de l'Asbl Initiative Antonin Artaud

Grâce à l'expérience de l'Initiative d'Habitations Protégées Antonin Artaud, il est établi qu'un problème psychiatrique est déjà présent avant une période de sans-abrisme. De plus, les sans-abris souffrent souvent de graves difficultés psychiatriques. Les expériences négatives de la vie dans la rue conduisent à des traumatismes persistants ou durables en raison de l'insécurité dans la rue. Nous constatons que pour beaucoup de personnes sans-abris que nous accompagnons à travers l'Initiative Antonin Artaud, le CSM Antonin Artaud, HERMESplus, etc., les premiers contacts avec les soins psychiatriques se font par le biais d'hospitalisations obligatoires. Bien que cela puisse être socialement situé, ces expériences mettent en péril la confiance nécessaire pour qu'une personne entre et reste en contact avec des soins psychologiques. Malheureusement, nous constatons que le nombre d'admissions obligatoires de personnes sans-abris augmente. De plus, les soins obligatoires donnent finalement peu de résultats.

A travers l'activité Housing First, l'Initiative Antonin Artaud souhaite développer un service destiné au groupe cible des personnes sans-abris présentant de graves problèmes psychosociaux et qui n'entrent plus en contact avec des soins psychiatriques. Le Housing First pour ce groupe cible a prouvé son efficacité en tant que mesure efficace lorsque la réintégration par le logement peut s'accompagner d'un soutien intensif, personnalisé et multidisciplinaire.

L'Initiative d'Habitations Protégées Antonin Artaud a également de l'expérience dans l'accompagnement au logement de personnes souffrant de graves problèmes psychologiques et dispose des connaissances techniques et des capacités logistiques auxquelles le service Housing First peut faire appel.

Par ailleurs, l'Asbl Initiative Antonin Artaud propose depuis environ 3 ans des consultations, une prise en charge et une coordination des soins aux personnes sans-abris ayant des problèmes psychiatriques, ainsi qu'aux acteurs et organisations actifs dans le secteur de l'itinérance, dans le cadre de son activité "Unmet Need". Grâce à ce mode de consultation, nous installons une meilleure continuité de prise en charge des personnes sans-abris et qui sont toujours connues dans plusieurs structures (hôpital, secteur d'accueil, travail de rue, police, services sociaux 1^{ère} & 0,5^{ème} ligne, etc.). De cette expérience, nous savons qu'un logement stable est une condition préalable pour réaliser des progrès dans d'autres domaines.

L'Asbl Initiative Antonin Artaud a donc choisi de développer l'activité Housing First depuis 2022 et utilise ses propres ressources et expertises pour développer ce service.

4. Ressources & organisation structurelle

Le Service Housing First Antonin Artaud a pu réaliser ces missions et services jusqu'à présent grâce aux ressources allouées à partir des subventions facultatives du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune ainsi que grâce à l'apport de ressources propres à l'Asbl Initiative. Antonin Artaud.

Ressources dues aux subventions facultatives du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune

En 2022, une subvention de 123.172 euros a été reçue via le décret de subvention facultative (FacSub/22/260) du Conseil Uni de la Commission Communautaire Mixte pour les frais de personnel, les frais de fonctionnement et les frais d'investissement (aménagement des studios) et l'encadrement de 10 utilisateurs.

En 2023, une subvention de 206 248,01 euros a été accordée via le décret de subvention facultative (FacSub/23/0238) du Conseil Réuni de la Commission Communautaire Commune pour les frais de personnel, les frais de fonctionnement et les frais d'investissement (aménagement des studios) et l'encadrement de 12 utilisateurs. La subvention pour frais de personnel en 2023 a été accordée pour 2,5 conseillers psychosociaux ETP.

Apport de ressources propres de l'Asbl Initiative Antonin Artaud

Par l'intermédiaire de l'Asbl Initiative Antonin Artaud Habitat Protégé, les sommes suivantes ont été versées sur ses ressources propres en 2022 et 2023 :

1. MOYENS EN TERMES DE PERSONNEL

- la fonction de coordination à temps partiel depuis la mise en place du Service Housing First (avril 2022).
- l'encadrement/la supervision de l'équipe par un superviseur - psychologue senior.
- un poste à mi-temps d'expert par expérience pour la période du 1^{er} août 2023 au 31 décembre 2023 pour pouvoir gérer le nombre total d'utilisateurs en 2023 (charge de dossiers de 8 par ETP).
- Le personnel-support administratif et les frais généraux
- Bref, la fonction de coordination, un poste d'expert à temps partiel et le poste de demandeur de logement sont assurés grâce aux ressources de l'Initiative Habitat Protégé Antonin Artaud.

2. CONTRIBUTION DES OPTIONS DE LOGEMENT PAR L'ASBL

- au travers de 2 conventions avec des bailleurs sociaux pour un total de 4 studios par an
- via 4 appartements spacieux mis à disposition du Service Housing First

3. ASSISTANCE LOGISTIQUE – VIA LE SERVICE BRICOLEUR

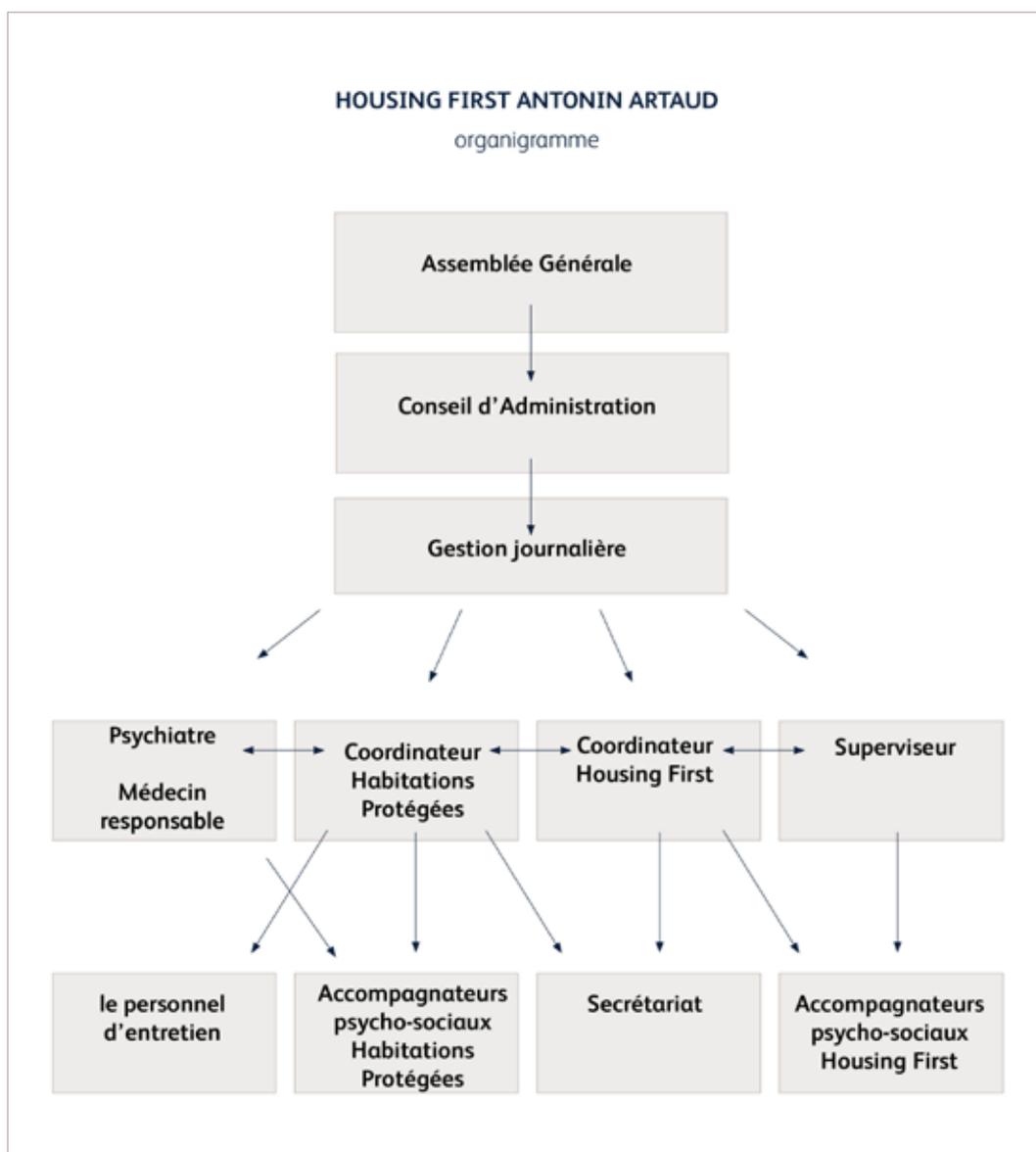
Il s'agit de travaux de rénovation pour rendre les habitations prêtes à être emménagées ainsi que de travaux de rénovation et de réparation lorsque l'utilisateur quitte le studio/appartement. Cela peut aussi être un soutien logistique pour le déménagement, le montage des meubles, etc. si le SIL (L'Ilôt) ne peut être présent.

4. APPORT D'EXPERTISE HABITAT PROTÉGÉ INITIATIVE ANTONIN ARTAUD COORDINATION DES SOINS VIA UNMET NEED

Initiative Habitat Protégé Antonin Artaud a de l'expérience dans la vie autonome de personnes souffrant de graves problèmes psychiatriques en ville. Nous pouvons également faire appel au psychiatre d'Initiative Habitat Protégé Antonin Artaud pour obtenir des conseils sur demande.

Unmet Need possède l'expertise en gestion de cas et en coordination des soins pour les personnes sans abri et aux prises avec de graves problèmes psychiatriques. Cette expertise est partagée à la demande de l'équipe Housing First Antonin Artaud.

L'organigramme ci-dessous présente la position du service Housing First au sein de l'Asbl Initiative Antonin Artaud.



5. Mission 1 - Rechercher et proposer des logements aux sans-abris et les orienter vers des logements plus adaptés et durables

La recherche d'un logement est un travail continu et a été réalisée en 2023 sous la coordination d'Antonin Artaud. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des places d'hébergement proposées et disponibles ainsi que du nombre de personnes encadrées et, pour 2024, du nombre d'espaces de vie prêts à être emménagés.

TABLEAU 1 - FOURNISSEUR DE LOGEMENT - NOMBRE DE LOGEMENTS

Fournisseur	2023	2024	
	nombre	nombre	nombre de résidents en accompagnement
Communa (EverCity-Sorocité) <i>via convention</i>	4 studio's	4 studio's	4
Foyer Laekenois <i>via convention</i>	1 studio 1000 Bruxelles	1 studio 1000 Bruxelles	1
	1 studio - dont la demande est en cours d'exploration pour 2023	1 studio 3 studio's	1 Doit être libéré pour allocation en 2024
Le Logement Bruxellois <i>via convention</i>	1 studio - doit être libéré pour allocation	1 studio	doit être libéré pour allocation
Initiative Antonin Artaud <i>sous propre gestion</i>	1 appartement 1000 Bruxelles	1 appartement	1 + bébé
	1 appartement 1000 Bruxelles	1 appartement	2 + enfant en bas âge
	1 appartement + appartement mansardé 1000 Bruxelles	1 appartement	2 + 5 enfants
	1 appartement 1000 Bruxelles	1 appartement	1 + 3 enfants
CSM Antonin Artaud		4 appartements 1080 Molenbeek en prospection	
Brudomo - CPAS 1000 BXL	1 appartement 1000 Bruxelles	1 appartement	1
Infirmière du Rue <i>via convention</i>	1 appartement 1130 Haren	1 appartement	1
Infirmière du Rue <i>via convention</i>		1 appartement 1130 Haren	1
L' Ouvroir <i>via accord de collaboration</i>	1 appartement 1000 Bruxelles	2 appartements 1000 Bruxelles	2 personnes, dont 1 parent seul avec 2 enfants
Baïta – partenariat d'engagement en tant qu'instance d'accompagnement	1 appartement 1070 Anderlecht	1 appartement 1070 Anderlecht	1

Baïta – partenariat d'engagement en tant qu'instance d'accompagnement		1 appartement 1070 Anderlecht	1
Service Logement CPAS 1000 BXL – <i>via collaboration</i>	1 studio 1000 Bruxelles	1 studio 1000 Bruxelles	1
	1 studio 1000 Bruxelles	1 studio 1000 Bruxelles	1
	1 studio 1000 Bruxelles	1 studio 1000 Bruxelles	1
AIS Hector Denis Convention conclue en 2024 pour 4 logements par an		4 logements/studio's ou appartements	4
Marché du logement privé 1070 Anderlecht	1 appartement 1070 Anderlecht	1 appartement 1070 Anderlecht	1
Société Anonyme d'Habitation de Bruxelles	1 studio 1030 Schaarbeek <i>(personne en soins palliatifs et qui ne sera plus en accompagnement chez nous)</i>	0	0
Total	19	25	25

En 2023 nous avons obtenu des logements prêts à l'emploi, à savoir : 10 studios et 9 appartements. En 2024, nous obtiendrons des logements prêts à l'emploi : 9 appartements, 13 studios et 3 studios supplémentaires qui devront être attribués via le Foyer Laekenois. Début décembre 2023, nous avons reçu un engagement de l' AIS Hector Denis pour une attribution de 4 logements en 2024. La convention a été conclue début 2024. Les 4 appartements en prospection à Molenbeek devront être rénovés par nos soins, ceux-ci ne sont pas encore inclus dans les logements prêts à l'emploi qui seront obtenus en 2024. Ils pourront être disponibles à l'emménagement en 2025.

Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu du nombre de personnes sous accompagnement qui ont emménagé dans un logement (lieu) en 2023.

TABLEAU 2 - NOMBRE DE PERSONNES SOUS ACCOMPAGNEMENT

nombre personnes	emménagé dans un logement, 2023
1 personne	Evercity - Communa, Clos des Lauriers Roses, 1140 Evere
1 personne	Evercity - Communa, Clos des Lauriers Roses, 1140 Evere
1 personne	Evercity - Communa, Clos des Lauriers Roses, 1140 Evere
1 personne	Evercity - Communa, Clos des Lauriers Roses, 1140 Evere
1 personne	Avenue Venizelos 19, 1e étage, 1070 Anderlecht (<i>privé-huisvestingsmarkt</i>)
1 personne	Le Foyer Laekenois, avenue Hélicoptère 35, 1000 BXL
1 personne	SVK Baita - via Infirmière du Rue - Middelweg 50 - 1130 Haren
1 personne	Brusselse Woningen NV, Generaal Gratrystraat 84B, 1030 Schaarbeek
1 personne	OCMW Brussel - Brudomo, rue du canal 12/B1, 1000 Bruxelles
1 parent isolé + bébé	vzw Antonin Artaud - Kazernestraat 47, sous-sol, 1000 Brussel
1 famille – 3 enfants	vzw Antonin Artaud - Kazernestraat 47, gelijkvloers, 1000 Brussel

famille + bambin (père = 1 accompagnement), mère (=1 accompagnement)	vzw Antonin Artaud - Kazernestraat 47, 1 st e verd. 1000 Brussel
1 parent isolé et 5 enfants (=+1 accompagnement)	vzw Antonin Artaud - Kazernestraat 47, 2 ^{de} en 3 ^{de} verd 1000 Brussel
1 personne	SVK Baita - Anderlecht, rue du collecteur 27, 1070 Anderlecht
1 personne	Studio L'Ouvroir - rue du foulon 48, 1000 Bruxelles
1 parent isolé avec droits de visite de 2 enfants = Prétrajet	studio L'Ouvroir, rue du foulon 46, 3 ^e étage, 1000 Bruxelles - in renovatie en intrek van de persoon begin 2024
1 personne	Samaritanenstraat 2 bte 2.3. 1000 Brussel via OCMW 1000 Brussel dienst huisvesting
1 personne	Samaritanenstraat 2 bte 2.4. 1000 Brussel via OCMW 1000 Brussel dienst huisvesting

Les logements acquis se font grâce à des conventions avec les bailleurs sociaux du Foyer Laekenois et de Bruxelles Logement à travers l'Asbl Initiative Antonin Artaud. Nous avons également des accords de coopération du Service Housing First avec Communa, SVK Baita, Asbl L'Ouvroir, Infirmière de Rue, Service Logement CPAS 1000 Bruxelles, Brudomo. Une convention avec l' AIS Hector Denis a été conclue début 2024 pour une attribution de 4 logements sur base annuelle. 1 personne a trouvé un appartement avec conseils sur le marché privé à Anderlecht en 2023. 4 appartements sont gérés par l'Asbl Initiative Antonin Artaud. Il s'agit d'un appartement spacieux avec des options pour les parents avec enfants. Nous sommes sur liste d'attente dans différentes agences immobilières sociales pour les demandes de collaboration en matière de logement.

Le chapitre 10 "Partenaires et collaboration réalisés en 2023 – Partenaires du logement" contient un aperçu des partenaires avec lesquels un accord de collaboration a été conclu dans le domaine du logement.

Les organisations suivantes ont également été contactées en 2023, avec le résultat :

- Bruss'Help- Consortium– attribution de logements possibles via "le PUL (plan d'urgence logement)": aucune allocation ou proposition n'a été reçue à ce jour.
- Bru4home: une procédure de demande de partenariat a été mise en place, mais les nouveaux partenaires ne sont plus admis. Notre demande a reçu une réponse négative
- CCL/L'Ilôt: nous sommes sur une liste d'attente pour établir un partenariat. Un échange/participation aux bonnes pratiques entre acteurs de terrain est en cours. Nous avons également offert la possibilité de collaborer dans le domaine de l'orientation pour le groupe cible Housing First.
- Dans plusieurs agences immobilières sociales, nous sommes sur une liste d'attente pour les demandes de coopération en matière de logement.

Lors de nos contacts avec certaines agences immobilières sociales pour une convention de collaboration, des conditions de coopération financière sont fixées :

- Payer les frais de rénovation de l'appartement si des dommages sont causés par le locataire et que le locataire ne peut/ne veut pas les payer.
- Prendre en charge les frais de lutte antiparasitaire si le résident ne peut/ne veut pas les payer ;
- Se porter garant en tant qu'organisme à but non lucratif en cas de non-paiement du loyer et de la caution locative du résident.

Ces exigences impliquent un engagement en faveur de la coopération en raison, entre autres, d'un budget insuffisant dû aux subventions facultatives de la CCC.

ACCOMPAGNER DANS LA RECHERCHE DE LOGEMENTS PLUS ADAPTÉS ET DURABLES

Lorsque les gens emménagent dans un logement de nature non durable, ils sont invités à s'inscrire auprès des agences immobilières sociales et de location sociale ainsi qu'à rechercher des options de logement durable sur le marché privé. Cela s'est produit en 2023 pour les 4 personnes vivant à Evercity.

LE SUIVI DE LA FONCTION RÉSIDENTIELLE A EU LIEU EN 2023 À PARTIR DE LA FONCTION DE COORDINATION NON SUPPORTÉE

C'est également de la coordination que découlent le suivi des problèmes d'entretien technique de l'espace de vie, la désinfection du lieu de vie en cas de parasites et de vermine, la description de l'emplacement, le suivi des contrats de location/garantie et de la législation. L'accompagnement pour l'emménagement et l'entretien du lieu de vie (revoir le descriptif du bien avec le résident, clarifier le contrat de location, la garantie des loyers, trouver un fournisseur d'énergie et tarif social, sensibiliser aux petits entretiens, sensibiliser aux nuisibles et parasites, prévention des incendies, etc.) est également inclus dans l'accompagnement psychosocial. En ce qui concerne la planification annuelle 2024, nous donnerons la priorité au développement de la fonction résidentielle (capteur de logements) lors de l'attribution de cette fonction dans la subvention facultative.

EN RÉSUMÉ:

INTRODUCTION ET CONTRÔLE/PRÉSERVATION DU DOMICILE EN 2023

Année	Nombre d'accompagnements	Afflux vers logements	Maintien des personnes dans un logement à la fin de l'année 2023
2022	7	4	4
2023	19 dont 1 prétrajet	18	18

En 2023, 13 nouvelles personnes ont rejoint le service d'orientation. Parmi ces 13 soutiens, 4 sont des familles avec enfants, dont 3 sont des célibataires avec enfants. Ces familles avec enfants étaient hébergées dans des appartements appartenant à l'Asbl.

Le contrat de location d'une personne vivant dans le projet Evercity a été résilié par l'Asbl Communa en raison d'un incident avec un autre résident. Cette personne a été suivie par Unmetneed et a été admise dans un hôpital psychiatrique.

Une procédure préliminaire a été lancée pour 1 personne en octobre 2023 et début février 2024, elle a pu emménager dans un appartement grâce au partenariat avec l'Asbl L'Ouvroir. Cette personne a 2 enfants qui lui rendent visite chaque semaine le week-end (droit de visite).

6. Mission 2 - Proposer ses services aux personnes sans-abris vivant dans la rue et un accompagnement intensif dans la préparation de leur emménagement dans le foyer

6.1. Processus de candidature et exploration des candidats

Housing First Antonin Artaud s'adresse aux personnes de la Région de Bruxelles-Capitale sans-abris et vivant dans la rue, ou ayant vécu dans un centre d'accueil d'urgence ou dans la rue pendant au moins 6 mois au cours des 2 dernières années ou depuis au moins 1 an au cours des 3 dernières années et qui ont à la fois des problèmes psychologiques, médicaux et sociaux. Cela correspond à la description du groupe cible des centres d'hébergement, premier article 100 de la décision du Collège Réuni sur la reconnaissance et le subventionnement des centres d'aide d'urgence et d'intégration ainsi qu'à la catégorie des sans-abris de la typologie Ethos (Feantsa). 1 & 2 utilisés par les opérateurs Housing First actifs en Région de Bruxelles-Capitale.

Les personnes sont inscrites au niveau général des soins primaires et au poste 0,5 et avec lequel nous continuons à travailler intensivement lorsque la personne passe dans une unité résidentielle.

Le tableau 3 ci-dessous donne un aperçu du nombre de demandes, par quelle autorité (= soins primaires larges et fonction 0,5), progression vers un pré-programme puis vers un parcours de logement en 2023. Les personnes qui progressent vers un parcours de logement ont la possibilité financière de payer le loyer et d'accepter une visite à domicile de l'accompagnateur du Service Housing First Antonin Artaud au moins une fois par semaine (= volonté d'accompagnement).

En 2023, nous avons reçu des candidatures pour 34 personnes. Parmi eux, nous avons pu orienter (davantage) 19 personnes dans une démarche en vue d'une arrivée concrète dans un logement.

TABLEAU 3 - NOMBRE DE CANDIDATURES ET PRÉVISIONS D'AFFLUX EN 2023

Partenaires d'admission	Nombre de candidatures/demandes	Prétrajet	Transition vers le logement Trajet Housing First
Newsamusocial, Belrefugees	6	4	4
Unmet Need	4	2	2
CPAS 1000 BXL service logement	3	3	3
Antenne Artois & Anneessens CPAS 1000 BXL	7	5	4

CCC Bruxelles participation Ovest, CSM Antonin Artaud, SSM Le Méridien	4	2	2
équipe mobile TANDEmplus, MOVEOplus, Cover	2	0	0
Circuit, lieu de liens	3	1	1
CPAS Molenbeek 1080 service logement, hôtel asile d'urgence Molenbeek	2	2	2
Personne elle-même	2	0	0
Fares	1	0	0
Total	34	19	18

Nous n'avons pas pu orienter (davantage) 15 personnes vers une arrivée dans un logement :

- Nous avons dû réorienter 7 personnes (hommes), faute de logements immédiatement disponibles, en collaboration avec le partenaire d'accueil, vers d'éventuelles autres initiatives d'accueil comme les maisons d'accueil, mais avec listes d'attente.
- 1 personne a été orientée vers une initiative d'hébergement pour femmes enceintes.
- Pour 1 personne (homme) inscrite par Fares, le programme n'a pas pu être poursuivi en raison de problèmes d'agressivité et de refus de continuer à prendre des médicaments antituberculeux.
- Nous n'avons pas pu orienter 2 personnes (hommes) inscrites au printemps 2023 en raison de problèmes de langue (aucune connaissance du français, du néerlandais ou de l'anglais).
- A cette époque, nous n'avons personne dans l'équipe de Housing First Antonin Artaud connaissant l'arabe/berbère.
- 1 personne n'a finalement pas voulu payer le loyer.
- Nous n'avons pas eu suffisamment de contacts avec 1 personne pour commencer l'accompagnement.
- 1 personne a dû être hospitalisée/traitée à nouveau (CHU Saint-Pierre) en raison de problèmes neurologiques et de crises d'épilepsie.
- 1 personne a finalement indiqué ne pas être intéressée par les possibilités d'une offre Housing First et ne pas vouloir signer de convention d'accompagnement.
- Il est à noter que 2 personnes nous ont contactés directement et ont eu connaissance de nos services par l'intermédiaire de personnes que nous avons encadrées

Résumé

Sur les 34 dossiers examinés, nous avons pu orienter (davantage) 19 personnes vers une trajectoire avec une perspective concrète de logement.

Sur les 15 candidatures restantes, nous n'avons pas pu entamer une procédure d'accompagnement préliminaire pour 7 personnes (tous des hommes), car nous n'avons aucune perspective concrète d'arrivée dans une solution de logement dans un délai de 6 mois.

6.2. Accompagnement et soutien intensif dans la préparation et l'emménagement du logement

Exploration des attentes des gens

Les candidats nous sont signalés par l'intermédiaire de partenaires d'admission issus des soins primaires généraux et du poste 0.5. Le tableau 3 donne un aperçu des partenaires d'afflux pour 2023. Au cours des années 2022 et 2023, une mise en réseau a eu lieu avec les organisations partenaires en vue d'une coopération pour l'afflux de personnes, les programmes de pré-formation et l'orientation. Cela permet de préparer, en collaboration avec le(s) futur(s) résident(s) et les prestataires de soins des partenaires d'accueil qui entretiennent déjà une relation de confiance avec la personne sans abri, la transition vers la nouvelle situation résidentielle du(des) résident(s) et de répondre adéquatement aux questions et aux besoins de soins du ou des résidents. Il est demandé au partenaire d'accueil de demeurer impliqué dans la continuité des soins lorsque cela est nécessaire et, si possible, à titre de conseiller de confiance si le résident le souhaite. Les critères d'admission du groupe cible ont été clarifiés aux partenaires d'admission conformément à l'ordonnance. Ces contacts avec les partenaires d'accueil se font toujours avec l'ensemble de l'équipe.

Nous n'avons pas de liste d'attente. Nous informons les partenaires d'accueil si un studio/appartement se libère.

La convention d'accompagnement

Nous proposons trois moments d'information ou de rencontre où nous clarifions ce qu'implique le Housing First. Nous évaluons les attentes, les besoins d'accompagnement, les capacités de la personne en termes de rétablissement et de résilience, ainsi que ses vulnérabilités. Nous discutons des possibilités d'orientation ainsi que du fait que celles-ci peuvent évoluer ou changer au fil du temps dans la forme et le contenu. Avec la personne, nous décrivons ses attentes en matière d'orientation dans une convention d'accompagnement. Nous précisons que cet accord est un point de départ et peut évoluer au fil du temps. Le futur résident donne par la présente son accord pour l'orientation.

Le lieu des premiers rendez-vous avec le(s) futur(s) résident(s) est organisé selon la personne :

- Dans l'environnement où se trouve la personne à ce moment-là ;
- A Circuit (lieu de rencontre accessible/à bas seuil).

Une fois que la personne a donné son accord, nous visitons le studio/appartement et examinons les conditions administratives et financières nécessaires, le règlement locatif et le règlement intérieur d'emménagement dans le logement ainsi qu'une description des lieux.

La préparation et l'accompagnement pour l'emménagement peuvent alors commencer. Souvent, de nombreux points restent à régler en termes de garantie de loyer, de revenus, d'installation (lit, table, placard, ustensiles de cuisine et de ménage, etc.), etc.

Avant que le contrat de location puisse être signé. La personne dispose d'un délai de réflexion d'un mois pour répondre à la proposition de logement. Le délai entre les premiers rendez-vous et l'entrée concrète est court et est possible car nous ne mettons pas les gens sur une liste d'attente.

Dans la phase préliminaire, nous accompagnons les candidats dans la recherche d'un logement si nous ne disposons pas immédiatement d'un logement prêt à l'emploi. Dans cette phase, l'accent est mis sur les besoins d'accompagnement, le développement d'un réseau professionnel autour de la personne en collaboration avec l'organisme demandeur. Tous les préparatifs sont également faits en termes d'obtention de droits sociaux, d'accès à un revenu, de soins de santé et de discussion des besoins dans le domaine des problèmes de santé mentale. Le nombre d'étapes préliminaires que nous réalisons est limité. En 2023, nous aurons 1 démarche préliminaire en cours avec la perspective d'une entrée concrète dans un appartement début 2024.

Pour les personnes qui ne peuvent évoluer vers un pré-programme ou un programme de logement, nous proposons, en collaboration avec le partenaire d'accueil, une réorientation vers d'autres initiatives d'orientation possibles, souvent avec des listes d'attente.

Anamnese (art. 105 ordonnance)

Le groupe cible pour lequel nous lançons un programme d'orientation souffre de problèmes psychologiques, médicaux, sociaux et matériels. Afin d'avoir une idée de cela et des options d'orientation, nous ne nous laissons pas guider par l'élaboration d'un plan de traitement ou par un diagnostic DSM ou CIM-10. Cette méthode et ce diagnostic sont basés sur un modèle médical, basé sur une catégorisation des symptômes en étiquettes, qui n'ont pas suffisamment de rapport avec les plaintes, les besoins de soins, les options d'adaptation et de récupération des personnes. Les plans de traitement ne permettent pas non plus de répondre de manière flexible aux besoins d'orientation de ce groupe cible. Construire un lien de confiance et entrer en contact via un point d'entrée au niveau socio-administratif sont des instruments importants pour que la personne puisse gérer les problèmes psychologiques qu'elle peut vivre.

Pour explorer les questions du candidat et lors d'un accompagnement ultérieur, nous sommes guidés par un certain nombre de questions :

- Que s'est-il passé ?
- Quelles sont les plaintes (vulnérabilités) ?
- Qu'est-ce qui rend la personne résiliente ? Quelles sont les forces ?
- Où veut-il aller ?
- De quoi a-t-il besoin pour cela ?

Ces questions ne sont pas posées littéralement, mais elles nous permettent d'avoir un aperçu :

- des vulnérabilités psychologiques de la personne
- des besoins de soutien et de soins
- des attentes de la personne
- des options d'adaptation, de réponse et de rétablissement de la personne

Cela nous permet de travailler de manière transparente et personnelle avec des personnes qui souffrent psychologiquement ou sont confrontées à des problèmes de santé mentale.

Les attentes de la personne en matière de soutien et les domaines dans lesquels (souhaite être accompagnée) sont décrits dans la **convention d'accompagnement**. La personne signale immédiatement qu'elle souhaite un changement dans la situation dans laquelle elle se trouve, dans quels domaines, de quelle manière elle souhaite s'impliquer et sur lesquels elle a ou souhaite prendre le contrôle.

Ces informations concernant les besoins et les attentes, les possibilités de résilience ou de rétablissement sont mises à jour à intervalles réguliers en collaboration avec la personne. Lorsque cela est possible, nous créons également un écoگرامme (le réseau de la personne). En 2023, les 19 personnes accompagnées ont signé une convention d'accompagnement.

Accompagnement dans la préparation et l'emménagement dans un logement

La personne bénéficie d'un accompagnement dans les démarches administratives liées au logement (loyer, électricité, gaz, description de l'emplacement, signature des contrats, etc.) ainsi que dans les démarches administratives d'inscription à la commune, de changement d'adresse, etc.). En 2023, nous avons réalisé le transfert entre les antennes d'un CPAS ou d'un service social CPAS pour 14 personnes. Il est vérifié pour toutes les personnes si elles ont droit à une prime d'installation, à une indemnité de déménagement, à une carte médicale, à des allocations Internet majorées, etc. Des conseils spécifiques sont dispensés aux 19 personnes concernant la conclusion des contrats d'énergie et d'eau ainsi que la demande de tarifs sociaux dans ce cadre.

Cette orientation concernant cette fonction résidentielle est reprise conjointement par l'ensemble de l'équipe. Dans cette phase, nous ne considérons pas que cette orientation relève uniquement des tâches du chasseur de logement ou du demandeur de logement. La coordination apporte à l'équipe un soutien spécifique dans les domaines des contrats de location, des descriptions de lieux et des questions liées à l'énergie. Après tout, cette phase est un moment important pour la personne dans son nouveau contexte et nécessite une fréquence de contacts élevée (intensive) dans laquelle il est préférable d'impliquer toute l'équipe. La personne peut ainsi mieux connaître toute l'équipe.

L'organisation logistique du déménagement

Toute l'équipe est également impliquée dans l'organisation logistique du déménagement. Pour un grand nombre d'habitants, seuls les sacs de vêtements et un petit nombre de petits articles ménagers peuvent être déplacés. Un certain nombre d'habitants ont pu stocker certains matériaux dans des garages ou des boxes de location.

En 2023, nous avons fait appel au service de déménagement SIL pour 11 personnes. En 2023, nous avons également dû faire appel au service bricoleur d'Initiative Habitat

Protégé pour ce soutien logistique et le montage des meubles. Cela est nécessaire étant donné que les équipes de déménagement des organisations du secteur non lucratif sont souvent pleines. Les entreprises de déménagement actives sur le marché privé ne sont pas financièrement viables.

Nous avons dû faire appel à une entreprise de déménagement pour 1 personne en 2023. En effet, le SIL et le service bricoleur d'Initiative Antonin Artaud étaient occupés.

Le soutien logistique du service bricoleur de l'Initiative Antonin Artaud est également prévu pour :

- les travaux de rénovation et remise à neuf d'un appartement/studio habitable. En 2023, ils ont achevé la rénovation complète et rendu habitable 2 appartements situés rue des Foulons à 1000 Bruxelles.
- La rénovation et le réaménagement d'un studio à Evercity après un incendie en le rendant habitable pour le prochain résident.

Aperçu de l'accompagnement logistique du service bricoleur Antonin Artaud Initiative Habitat Protégé pour l'emménagement en logement, 2023

- Aménagement/rendu habitable et installation du mobilier de 4 appartements gérés par l'Asbl Antonin Artaud pour le Service Housing first
- Rénovation/rendement habitable + aménagement cuisine de 2 appartements dans le cadre d'une collaboration avec l'Asbl L'Ouvroir
- Montage du mobilier pour 4 personnes en collaboration avec le bricoleur Communa/Evercity
- Déménagement des matériaux stockés dans un garage pour 2 personnes
- Récupération et installation d'un canapé-lit et d'un réfrigérateur pour 1 personne auprès d'un ami
- Un branchement et installation d'un lave-linge pour 2 personnes
- Installer des rideaux + tringles pour 2 personnes
- Nouvelle installation de cuisine avec évier à siphon pour 1 personne
- Pour 1 personne, réparation du raccordement des robinets du lavabo et de la salle de bain
- Pour 1 personne, raccordement/réparation du robinet de douche dans la salle de bain
- Réparation de l'éclairage du salon pour 1 famille.
- Réparation de sonnette de porte d'entrée pour 2 familles.
- Connexion de la cuisinière pour 2 personnes
- Pour 1 famille, réparations dans 1 appartement à toit plat, sanitaires dans cuisine et salle de bain
- Débouchage du tuyau de cuisine pour 2 familles
- Pour 1 famille, réparation du flotteur des toilettes

Pour acheter les meubles et petits articles de maison des résidents, nous nous appuyons sur :

- Pour 2 familles, sur les Meubles du Cœur
- Pour 19 accompagnements, le SIL de L'Îlot (Service d'Installation en Logement).

Pour 2 familles, nous avons dû acheter du matériel supplémentaire chez IKEA qui n'était pas disponible chez Meubles du Cœur, SIL ou autres friperies.

Pour l'afflux vers des logements à caractère non durable (par exemple Evercity jusqu'en 2028), les personnes de cette phase sont orientées vers les inscriptions dans les logements sociaux et les agences immobilières sociales. Dans une phase ultérieure, un soutien sera apporté à la recherche de logements durables.

7. Mission 3 - Offrir un soutien et un accompagnement intensif

Les personnes qui entrent en programme préliminaire ou en orientation ont vécu dans la rue, dans l'espace public ou dans un centre d'accueil d'urgence pendant au moins 6 mois ou au moins 1 an au cours des 3 dernières années. Ces personnes souffrent de problèmes psychologiques, médicaux et sociaux. Nous nous adressons aux personnes sans-abris telles que définies à l'article 100 de la Décision du Collège Uni sur la reconnaissance et le subventionnement des centres d'aide d'urgence et d'intégration ainsi que conformément à la Typologie Ethos Sans-abris (Feantsa) catégorie 1 & 2 utilisée dans le Logement. Les premiers opérateurs opèrent en Région de Bruxelles-Capitale.

Housing First Initiative Antonin Artaud se concentre sur les personnes sans-abris ayant des problèmes psychologiques complexes. Cela signifie que les gens ont des problèmes dans divers domaines de la vie (santé, santé mentale, finances, contacts sociaux, autonomie dans la vie quotidienne, droits administratifs, sociaux, activités diurnes, etc.). L'accent est évidemment mis sur le logement, mais une attention particulière est portée à l'offre de soins multidisciplinaires coordonnés au cours du suivi sur les dimensions "Activité", "Contact" et "Logement".

Année	Nombre d'accompagnements	Afflux vers les logements	Maintien des personnes dans un logement à la fin de l'année 2023
2022	7	4	4
2023	19 dont 1 prétrajet	18	18

7.1. Profil des personnes en accompagnement

Cause du sans-abrisme par les personnes qui les soutiennent

La principale cause de sans-abrisme évoquée par les personnes que nous accompagnons est principalement due à l'incapacité de payer le loyer en raison de la perte de revenus.

TABLEAU 4 - CAUSES DU SANS-ABRISME MENTIONNÉES PAR LES PERSONNES 2023

Causes	Nombre
Il n'est plus possible de payer le loyer en raison de: - Faillite - Maladie - Hospitalisation de longue durée	6 et 1 famille
Violence conjugale avec interdiction d'entrer dans le foyer et où la femme n'a pas de revenus pour payer le loyer	3

Pendant la procédure d'asile, vivre dans l'espace public, alterner avec des compatriotes ou des amis, séjourner dans un immeuble démolé, être expulsé et ne pas pouvoir trouver un logement abordable.	2 familles
Perte de logement après un divorce et incapacité de chercher un logement en raison de problèmes psychologiques	2
Incendie entraînant expulsion et relogement impossible via le HLM	1
Histoire institutionnelle depuis l'adolescence – pauvreté intergénérationnelle	1
Expulsion en raison d'animaux nuisibles, de vermine et de thésaurisation	1
Sorti de prison et ne trouvant pas de logement - dormant dans des espaces publics couverts et des bâtiments en construction le long de la zone du canal, parfois avec des amis,...	1
Perte du droit de séjour valable en raison de l'impossibilité d'obtenir une carte d'identité en règle	1

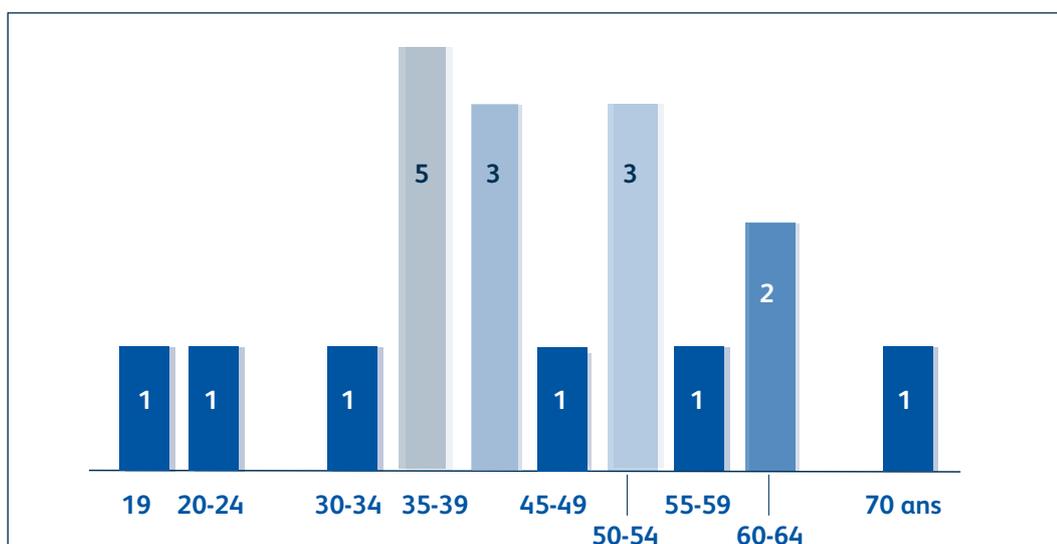
Période sans abri

10 personnes (6 femmes, 4 hommes), ont vécu auparavant dans une situation de sans-abrisme de plus de 3 ans.

Âge

La grande majorité des adultes que nous accompagnons appartient à la tranche d'âge des trentenaires et quadragénaires (n= 10), puis les quinquagénaires à ceux de 64 ans (n=6).

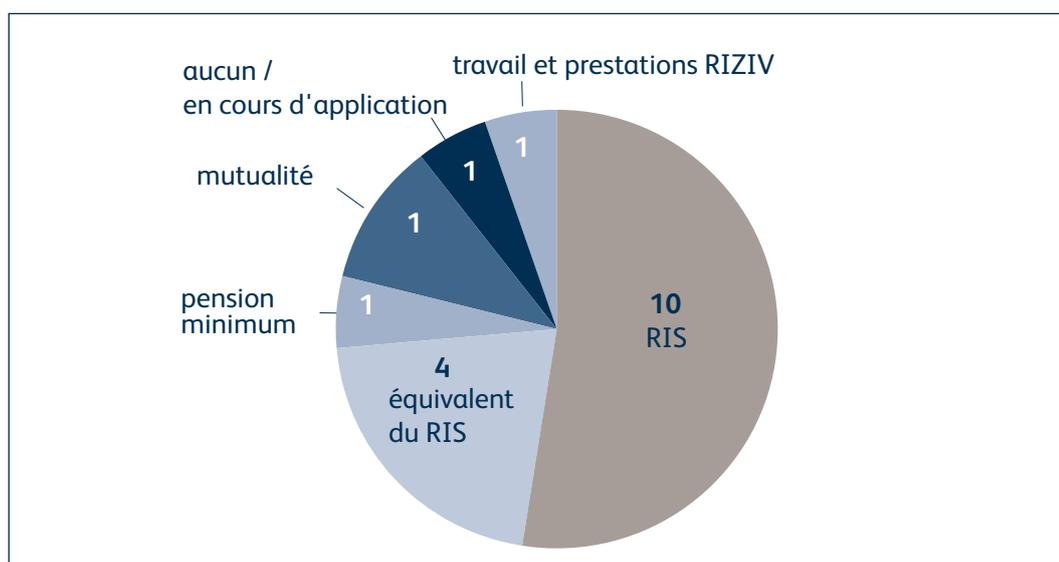
GRAFIQUE 1 - AGE DES PERSONNES EN ACCOMPAGNEMENT, 2023



Revenu

La grande majorité des personnes que nous accompagnons ont un revenu du CPAS (RIS et équivalent - RIS). 12 personnes ont des dettes, via des créanciers ou non, auprès de : fournisseurs d'énergie, entreprises de télécommunications, hôpitaux, école, services de stockage, justice, amis, etc.). 1 personne a un administrateur de biens. Nous avons pu établir un partenariat avec un service de médiation de dettes pour 7 personnes.

GRAFIQUE 2 - REVENU DES PERSONNES EN ACCOMPAGNEMENT, 2023



Le réseau social

Une minorité des personnes que nous accompagnons indiquent avoir encore des contacts avec leur famille et leurs enfants qui ne vivent plus avec elles. Ces contacts sont généralement très fragmentaires. Les contacts avec les amis sont plus faciles. Contacts avec les voisins ou dans le quartier : dans le projet Communa Evercity, les habitants ont des contacts réguliers entre eux à travers l'opération communautaire "Ploef". 6 résidents sont en couple.

TABLEAU 5 - LE RÉSEAU SOCIAL

Le réseau social 2023	Nombre
Contact avec la famille (frères, parents, tantes,...)	1
Contact avec des enfants qui ne vivent pas à la maison	2
Contact avec des enfants placés	1
Contact avec des amis	3
Relation avec un partenaire	6

Formation non terminée, besoin d'aide en langage, lecture, calcul et écriture

4 personnes n'ont pas terminé leurs études secondaires en Belgique.

5 personnes n'ont pas terminé leurs études dans leur pays d'origine.

6 personnes ont une connaissance insuffisante de la langue française, néerlandaise ou anglaise. Ils ont besoin d'être accompagnés pour engager des discussions avec des organismes dans le domaine de l'aide sociale financière, de l'administration (commune) et de la santé. Ces personnes parlent uniquement ou principalement le dari (1), le palestino-jordanien (2), le berbère/tamazight (2), l'arabe, l'arabe-irakien.

1 personne ne sait ni lire, ni écrire, ni compter et nous avons pu nous orienter vers un groupe de lecture et d'écriture.

Problèmes de santé physique et accès aux soins de santé primaires

Chez 11 personnes, il existe une comorbidité avec des conditions physiques chroniques. Cela concerne les affections chroniques dans le domaine des troubles cardiovasculaires, des troubles musculosquelettiques (dos, articulations, muscles), de l'asthme, des troubles neurologiques, du diabète. Au début de l'orientation, toutes les personnes devaient être inscrites dans une maison de médecine ou orientées vers un médecin généraliste. Pas une seule personne n'a de dentiste ou de contact avec une organisation qui fournit des soins dentaires.

Problèmes psychologiques/psychiatriques

Chez les 19 personnes, nous identifions des problèmes psychologiques associés à de graves obstacles au fonctionnement social et/ou social, où l'obstacle est la cause et la conséquence des problèmes psychologiques et dure longtemps (au moins plusieurs années). Ces problèmes ne peuvent pas être clairement regroupés dans une seule catégorie de diagnostic. Il s'agit généralement d'une combinaison : dépression, dépendance, hostilité = hostilité dans la pensée et le comportement), peur, méfiance, problèmes psychologiques résultant d'un traumatisme vécu, changements d'humeur, automutilation, impulsivité, tendance à l'accumulation, etc. Les obstacles que provoquent les problèmes psychologiques dans leur vie quotidienne limitent l'autonomie, les relations sociales et, dans certaines situations, varient dans le temps. Les soins en réseau ou la collaboration dans les soins/orientations de plusieurs agences/disciplines (santé, domaine social, activité, etc.) sont nécessaires et plus larges que l'équipe multidisciplinaire d'un service de logement d'abord. L'objectif est de travailler ensemble pour apporter un accompagnement dans lequel les problèmes sont reconnus et qu'ils permettent un accompagnement dans leur rétablissement. Ce processus prend du temps, en particulier pour les personnes qui ont déjà eu des expériences négatives en matière de soins de santé mentale. Housing First Antonin Artaud collabore donc avec Unmet Need et Pscot à la demande de la personne pour des soins coordonnés/soins partagés pour l'organisme.

Toxicomanie

6 personnes elles-mêmes déclarent être aux prises avec des problèmes de dépendance. Il s'agit d'une addiction à la consommation chronique d'alcool, de sommeil et de tranquillisants, d'analgésiques neuropathiques, de cannabis, de sniff de cocaïne, de crack.

En contact avec les services judiciaires

Deux personnes que nous accompagnons sont en contact avec les services judiciaires : une liberté conditionnelle (1), une orientation judiciaire pour le compte d'une autorité judiciaire (1).

Célibataires avec enfants, familles avec enfants/adolescents

En 2023, nous accompagnerons 2 familles avec enfants, 1 parent seul avec un bébé et 1 parent seul dans une démarche préliminaire avec 2 enfants qui souhaitent que leurs enfants vivent avec eux. Ces enfants vivent actuellement chez un grand-parent où réside également l'(ex) partenaire. Les 2 familles avec enfants ont un parent bénéficiant d'un statut de protection du Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides. Les enfants font partie de l'orientation car ils ne séjournent pas très longtemps en Belgique dans le cadre du regroupement familial. Leurs parents ainsi que les enfants eux-mêmes sont issus de zones de conflit et de guerre (Irak, Palestine).

TABLEAU 6 - AGE DES ENFANTS DES FAMILLES QUE NOUS ACCOMPAGNONS, 2023

Age	Nombre
16 ans	2
10 ans	1
8 ans	1
5 ans	2
2,5 ans (bas âge)	1
5 mois (bébé)	1

Facteurs de risque présents chez les enfants que nous encadrons

Les enfants de parents atteints de maladie mentale courent un risque accru de développer des problèmes psychosociaux. (KOPP = Enfants de parents ayant des problèmes psychiatriques). Il existe également un risque accru chez les enfants issus de familles ayant une position sociale faible (= revenus inférieurs au seuil de pauvreté, dépendance à la distribution alimentaire, désavantage éducatif identifié par les enseignants, désavantage linguistique, isolement social, parent(s) en contact avec la loi, etc.). Le risque de problèmes psychosociaux augmente considérablement si les enfants proviennent d'une famille où plusieurs de ces caractéristiques se présentent simultanément¹.

Le fait que ces enfants développent réellement des plaintes dépend d'un certain nombre de facteurs de risque et de protection qui surviennent dans de multiples domaines (parent, famille, enfant, réseau social au sens large, position socio-économique de la famille) et s'influencent mutuellement².

¹ Model van ontwikkeling van KOPP-kinderen – Ouderschap en gezinsfunctioneren, in Netwerkpsychiatrie, samenwerken aan herstel en gezondheid, Mulders e.a., De Tijdstroom, 2020

² Model van ontwikkeling van KOPP-kinderen – Ouderschap en gezinsfunctioneren, in Netwerkpsychiatrie, samenwerken aan herstel en gezondheid, Mulders e.a., De Tijdstroom, 2020

En 2023, nous constaterons la présence des facteurs de risque suivants chez les enfants que nous encadrons :

- Ils font partie d'une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté ;
- Le(s) parent(s) ont vécu un traumatisme (zone de conflit) ou sont sous contrôle judiciaire (agression) ;
- Ils dépendent de la distribution alimentaire ;
- La privation matérielle est présente ;
- Retard de langage ;
- Désavantage scolaire identifié par les enseignants ;
- Pas d'activités de loisirs en dehors des heures de cours.

7.2. UN ACCOMPAGNEMENT ET UN ACCOMPAGNEMENT INTENSIFS POUR CONTINUER À VIVRE LE PLUS AUTONOME POSSIBLE COMME UNE PERSONNE

Toutes les personnes qui acceptent d'être accompagnées par notre service Housing First formulent leurs questions ou leurs plaintes comme un signal qu'un changement est nécessaire dans leur situation mais qu'elles ont besoin d'aide et de soutien en raison de leur impuissance. Pour la grande majorité des personnes, il s'agit d'un besoin d'orientation qui porte sur les besoins fondamentaux de logement, d'alimentation, de finances, de santé, d'activité, de contact. Voir également le tableau 7 de ce chapitre "Aperçu des domaines dans lesquels la personne souhaite être accompagnée". Les questions concernant l'aide en cas de problèmes psychologiques et de dépendances sont abordées dans une moindre mesure lors de la phase initiale d'orientation. Au fur et à mesure que nous entrerons davantage en contact avec la personne et que nous bâtirons une relation de confiance, ces questions d'aide seront abordées.

Ils sont alors nommés sous la forme :

- Comment la personne vit la souffrance psychologique (réduire l'isolement, les problèmes de sommeil, la tristesse, la fatigue, l'insensibilité, la colère et l'agressivité, changer les émotions, se sentir menacé, entendre et voir la présence d'autres personnes dans l'espace de vie qui menacent, etc.).
- Lors d'un accompagnement en interaction avec l'environnement où la personne s'exprime à travers des comportements intrusifs et agressifs, des émotions imprévisibles, des schémas de pensée et de communication déroutant, comportement de retrait et de rejet,... Ces moments sont discutés avec la personne où elle est ouverte à cela et se sent en sécurité/calme.

L'accompagnement dispensé par le service Housing First Antonin Artaud est personnalisé et dure aussi longtemps que nécessaire pour permettre à une personne de continuer à vivre de la manière la plus autonome possible. La personne choisit dans quel(s) domaine(s) elle souhaite être soutenue et comment cela fonctionne pour elle. La personne garde le contrôle des démarches qu'elle entreprend, qu'elle soit ou non en collaboration avec son accompagnateur .

Les domaines dans lesquels les gens souhaitent des conseils/interventions

Toutes les personnes qui acceptent d'être accompagnées par notre équipe Housing First formulent leurs plaintes comme un signal qu'un changement est nécessaire dans leur situation mais qu'elles ont besoin d'aide et de soutien en raison de leur impuissance/incapacité.

Pour la grande majorité des gens, il s'agit d'un besoin d'orientation concernant les besoins fondamentaux en matière de logement, d'alimentation, de finances, de santé, d'éducation, de travail et de contact. Les questions concernant l'aide en cas de problèmes mentaux et de dépendances sont abordées dans une moindre mesure dans la phase initiale de l'orientation. Au fur et à mesure que nous entrons davantage en contact avec la personne et que nous bâtissons une relation de confiance, ces questions d'aide sont abordées.

Elles sont alors nommées sous la forme :

- Comment la personne vit la souffrance psychologique (réduire l'isolement, les problèmes de sommeil, la tristesse, la fatigue, l'insensibilité, la colère et l'agressivité, changer les émotions, entendre et voir la présence d'autrui dans l'espace de vie qui menace, etc.).
- Lors de l'orientation en interaction avec l'environnement, la personne s'exprime à travers des comportements intrusifs et agressifs, des émotions imprévisibles, des schémas de pensée et de communication déroutants, des comportements de retrait et de rejet, etc.

TABLEAU 7 - DANS QUELS DOMAINES LA PERSONNE ATTEND-ELLE DU SOUTIEN/
DES CONSEILS, 2023

	Nombre de personnes
Logement (<i>recherche, entrée, législation,...</i>)	19
Besoins matériels concernant l'installation, les ustensiles de cuisine et de restauration, l'hygiène corporelle, le nettoyage, etc.	19
Revenu, finances	19
Administration, support numérique	17
Santé physique, médicaments, accès à un médecin	16
L'alimentation/nourriture	14
Réduire l'isolement	11
Activités pendant la journée, avoir un travail rémunéré	10
Soin pour les enfants/rendre le contact avec les enfants possible	6
Enseignement primaire/formation des enfants	3
Augmenter la mobilité des transports/accès	3
Toxicomanie	3
Contact avec la justice/assistant de justice/avocat	2
Relation avec le partenaire	2

Lorsque les personnes sont accompagnées pendant quelques mois, on constate une évolution dans les besoins et les domaines dans lesquels elles souhaitent être accompagnées. Après leur logement et lors du traitement des besoins financiers/matériels et administratifs (séjour et inscription), on remarque davantage de questions concernant la santé physique, la réduction de l'isolement social, l'activité ou le travail et les besoins des enfants.

Dans le projet Evercity, nous devons également réaliser davantage d'activités d'accompagnement dans cette phase par rapport à la procédure de médiation avec les voisins (désaccords, disputes, etc.). Cela se fait toujours en collaboration avec la personne autorisée de Communa/Evercity.

En 2023, un accompagnement a été apporté dans les domaines suivants :

Accompagnements en termes de revenus/finances

- Pour les 19 personnes en encadrement, la gestion des dossiers a été réalisée concernant les demandes de RIS, de garantie locative, de prime d'installation, de réquisitoire, de carte médicale, de remboursement de médicaments, de régularisation de la caisse d'assurance maladie, de demande d'augmentation d'allocation, de demande pour la reconnaissance du handicap et l'allocation, le tarif social, les attestations de distribution alimentaire,...
- Les encadrants sont en contact avec 4 antennes du CPAS 1000 Bruxelles, l'antenne de Haren et 2 services du CPAS d'Evere, le CPAS d'Anderlecht.
- Par ailleurs, une allocation locative est également versée au Fonds de Logement, ou Fonds Tremplin à L'Îlot pour la garantie locative.
- Pour 10 personnes, le paiement du loyer s'effectue directement au propriétaire par ordre automatique du CPAS, 1 personne est sous curateur et pour 2 personnes, le paiement du loyer s'effectue par mandat bancaire automatique..

Conseils dans le domaine de la médiation de dettes

Pour 9 personnes et 2 familles, les dossiers ont été déposés auprès d'un service de médiation de dettes. Les 19 personnes en encadrement sont accompagnées dans le domaine de la gestion budgétaire.

Aides concernant les colis alimentaires

- Nous avons conduit 8 personnes à la banque alimentaire.
- 2 personnes doivent également être accompagnées pour récupérer les colis alimentaires.
- 4 personnes, dont 1 famille, ont été conduites à l'épicerie sociale Les Capucines.

Orientation dans le domaine de la santé physique

- Accès aux soins de santé primaires
- Au début de l'orientation, toutes les personnes devaient être inscrites dans une maison médicale ou orientées vers un médecin généraliste en 2023.
- Un suivi est également effectué pour déterminer si le médicament peut être obtenu tel que prescrit. (financement, retrait en pharmacie, etc.)..

Accompagnement sur les questions de santé mentale

- Nous avons pu orienter 11 personnes vers un service de santé mentale. Pour 2 personnes, cela a été fait en coopération avec des collègues de Unmet Need.
- Nous essayons également de prévenir les admissions dans un hôpital psychiatrique et coopérons donc avec les services de santé mentale (soins de longue durée dans le cadre de la fonction mobile MOVEOplus).
- Nous collaborons avec l'équipe mobile de crise TANDEMplus si la personne se trouve dans une situation de crise. Aucune situation de crise ne s'est produite en 2023.

Conseils en matière d'accessibilité numérique

- Les demandes de tarifs internet au tarif social ont été déposées pour 19 personnes.
- Il y a également un suivi des contacts avec les prestataires et des contrats qui sont conclus.

Conseils dans le domaine de la toxicomanie

Lorsque cela est possible, l'accompagnement consiste à conduire à un suivi ambulatoire en collaboration avec des services spécialisés tels que COVER. Nous prêtons également attention à la prévention dans le domaine de l'utilisation des risques, ainsi qu'à l'accompagnement dans le domaine de l'activation, en favorisant les contacts sociaux en dehors du réseau de revendeurs. 3 personnes indiquent être aux prises avec des problèmes de dépendance. Cela concerne la consommation chronique d'alcool, de somnifères et de tranquillisants, de cannabis ou de cocaïne. Nous accompagnons également 2 personnes dans une démarche préalable ayant des problèmes d'addiction, dont 1 est consommatrice d'héroïne et 1 consommatrice d'alcool, de cocaïne et de cannabis.

Conseils dans le domaine des soins personnels, de l'hygiène

Un accompagnement spécifique est dispensé à 5 résidents dans les domaines des soins personnels, de la lessive et des soins du corps.

Un accompagnement en matière d'accès à la mobilité

- Demande d'abonnement STIB pour les personnes ayant droit au RIS, équivalent-RIS .
- Demandes de transports sociaux pour les déplacements ne pouvant être effectués en transports en commun
- Demandes de transports via l'assurance maladie pour les consultations et les traitements.

Un accompagnement en termes d'activité et de contacts sociaux

- 10 personnes ont été orientées vers des services qui organisent des activités, du bénévolat ou des formations, par exemple : Centres de services (Het Anker, Het Forum), lieu de rencontre accessible (Circuit, PSC Houthulst, Hobo, ...), groupe de marche pour femmes,
- 1 personne souhaite faire appel au coach emploi Jobparcours.
- Nous avons guidé 4 personnes vers une formation linguistique.
- Les options de billets Article 27 sont demandées pour toutes les personnes.

- Un abonnement a été demandé auprès du CPAS pour 2 personnes pour l'accès au club de fitness.
- 3 personnes se sont inscrites à « Des vacances pour tous »

Soutien pour les enfants

Compte tenu de l'afflux récent de 3 familles avec enfants, l'accompagnement dans cette phase se concentre sur :

- Contact avec l'école pour des formations linguistiques complémentaires, professeur de soins, PMS,... Suivi médical avec les parents pour
- 2 enfants (hydrocéphalie, 1 enfant avec visites fréquentes à l'hôpital/spécialiste)
- Accès numérique (mise à disposition d'un ordinateur portable).

Puis, au début des vacances scolaires, les possibilités de séjours linguistiques, sportifs, ludiques, d'activités pour les jeunes, etc. ont été explorées.

Conseils pour l'entretien de la maison - vivre à la maison

- 3 personnes reçoivent un accompagnement spécifique pour récupérer les objets dans leur atelier, ainsi que pour les nettoyer.
- 1 personne est suivie et sensibilisée aux risques d'incendie, à la cuisson et à l'arrêt des appareils.
- 2 personnes bénéficient d'un encadrement spécifique concernant les animaux (chats, 1 chien).
- Pour 2 familles nous avons mis en place une sensibilisation et un traitement contre les blattes par une entreprise spécialisée.
- Pour 1 famille nous avons initié un traitement anti-punaises de lit par une entreprise spécialisée et la sensibilisation est reprise par le demandeur d'habitation.
- Toutes les personnes sont sensibilisées de manière ciblée et régulière par les encadrants à la consommation d'énergie, à la limitation de la consommation et le tarif social est appliqué lorsque cela est possible. Dès 2024, le projet Evercity offrira la possibilité de bénéficier du tarif social via des compteurs individuels.
- Toutes les personnes reçoivent une sensibilisation ciblée et régulière sur la vermine et les parasites dans la maison par les surveillants. Si nous soupçonnons des punaises de lit ou des cafards, nous faisons appel à une entreprise spécialisée qui effectuait jusqu'à présent l'inspection gratuitement. - Pour 1 personne où l'appartement est situé près du canal à Anderlecht, une sensibilisation est menée quant à la présence de rats sur la terrasse et aux moyens de les empêcher d'entrer dans l'appartement.

8 Mission 4 - L'organisation des soutiens intensifs et accompagnement

8.1. fréquence et lieu des interventions, accompagnement

En 2023, 567 contacts physiques ont été enregistrés pour les 19 personnes accompagnées, dont 2 familles et 1 parent isolé.

Près de la moitié de ces réunions ont lieu à domicile (48 %). 31 % des contacts ont lieu dans une autre organisation où les encadrants accompagnent la personne.

TABLEAU 8 - LIEU DU CONTACT EN FACE-TO FACE, 2023

Lieu du contact en face-to face, 2023	Nombre de contacts
A la maison	270 (48 %)
Dans un organisme (CPAS, maison de médecine, centre de santé mentale, hôpital, caisse d'assurance maladie, etc.)	177 (31 %)
Dans un organisme spécifique à l'habitat (SIL, friperies, visites de maisons sur le marché privé...)	38 (7 %)
Messages concernant aide matérielle en matière d'alimentation, de pharmacie, d'habillement, de numérique,...	29 (5 %)
Espace public (parc, café, restaurant social, lieu de lien...)	53 (9 %)
Total	567 contacts face à face

Par ailleurs, il existe également des contacts entre les conseillers par téléphone, email, chat, etc. avec les agences d'assistance pour les rendez-vous, le suivi des dossiers, etc. Ceux-ci se font autant que possible ensemble et avec une implication personnelle.

En 2023, on comptera 6 contacts d'orientation en présentiel par conseiller psychosocial et par semaine. On constate qu'à mesure que le moment de l'emménagement approche et qu'une courte période s'ensuit, la fréquence des contacts personnels par semaine pour 1 personne peut varier jusqu'à 2 à 3 contacts personnels par semaine. C'est également le cas si la personne est en situation de rechute ou d'instabilité.

Dans la perspective d'élargir l'équipe à une équipe multidisciplinaire (4,5 ETP), ces contacts d'orientation pourront être organisés de manière plus équilibrée avec le temps de travail disponible par ETP.

Localisation des appartements/studios – indications sur les temps de trajet

La majorité des personnes que nous accompagnons vivent dans les studios et appartements que nous proposons dans le Pentagone, 4 personnes séjournent à 1140 Evere (Evercity), 1 personne à 1130 Haren et 1 personne à 1070 Anderlecht. Ces unités résidentielles sont facilement accessibles en transports en commun (bus, métro) et les encadrants disposent également de vélos pour effectuer les déplacements.

8.2. L'organisation de l'accompagnement intensif

En duo ou binôme

L'intention est de faire les accompagnements en duo (binôme) autant que possible. Comme nous n'aurons que 3 prestataires de soins en 2023, la grande majorité des contacts en face à face seront effectués par 1 prestataire de soins de référence. Pour les personnes où nous estimons que le contact avec 1 soignant est risqué (agressivité, comportement inapproprié, etc.) ou instable ou lorsque la personne est en période de rechute, nous travaillons en binôme. La discussion et l'évaluation ont lieu lors de la réunion d'équipe. En 2023, le travail en duo/binôme concerne 4 résidents.

Pour 4 autres personnes nous organisons régulièrement des moments d'accompagnement en collaboration avec les assistantes sociales du service logement du CPAS 1000 Bruxelles.

Soin partagé – le cadre multidisciplinaire – les différents domaines de la vie ou du fonctionnement intersectoriel

Étant donné que les personnes souffrent de problèmes complexes dans différents domaines de la vie, nous optons pour l'organisation de soins partagés en concertation avec la personne. Forts de notre expérience des problématiques psychiatriques complexes chez les personnes vivant de manière autonome en ville, nous souhaitons proposer un modèle de soins partagés autant que possible multidisciplinaire et mobile. L'inclusion d'autres services dans les soins rend les gens moins dépendants d'une seule organisation. De plus, le partage des soins avec d'autres services offre une meilleure qualité et de plus grandes garanties quant au respect des questions de la personne. L'accent est mis sur la (re)construction du réseau professionnel et social de la personne ainsi que sur "l'activité". Il est demandé aux partenaires d'accueil de 1ère ligne et de fonction 0,5 de rester impliqués dans les soins. Nous réalisons actuellement des soins partagés pour 11 personnes dans lesquels les services d'urgence sont impliqués de manière structurée dans la prise en charge/orientation. Un aperçu de ces services et partenaires figure à la section 8 "Partenariats avec lesquels la collaboration a été réalisée en 2023 – Partenaires pour l'afflux et l'organisation des soins partagés".

Pour le cadre pluridisciplinaire, le décret prévoit 4,5 ETP - courant 2023, nous avons bénéficié d'une subvention facultative pour 2,5 ETP. Avec l'apport de nos propres ressources et de notre expertise grâce à la collaboration en réseau, nous atteignons la multidisciplinarité pour l'accompagnement de 19 personnes.

Coordination de soin

Parce qu'il s'agit de personnes ayant des besoins complexes, une coordination régulière des différents prestataires de soins est souvent appropriée en matière de soins de longue durée. Pour cela nous faisons appel à Unmet Need et PsyCot. En 2023, une collaboration avec Unmet Need a eu lieu pour 2 personnes.

L'accompagnement est mobil, flexible - intensif

L'accompagnement se fait en présentiel et se déroule à domicile, dans un organisme ou un espace public (restaurant social, lieu de lien, parc, etc.). La visite à domicile est un moyen. Lorsque la personne ne va pas très bien (rechute), nous restons en contact avec elle (proximité) et augmentons la fréquence des contacts pendant une période plus longue. Nous considérons l'orientation comme un processus vers une plus grande autonomie de la personne et donc également temporaire, sans pour autant que nous prescrivons une période de fin à l'orientation. En ce sens, nous voulons que les logements - dont nous disposons grâce à nos accords avec le logement social - restent disponibles autant que possible pour les personnes pour lesquelles l'accompagnement devient moins intensif.

Compte tenu des tensions sur le marché immobilier, nous ne pourrions pas concrétiser cette option pour le moment. Dans notre procédure d'admission, nous prévoyons une demande de candidature à un logement social ou une inscription auprès d'une agence immobilière sociale.

Entretien annuel d'évaluation et mise à jour de la convention d'orientation

Répondre aux attentes/questions de la personne. La personne est interrogée à intervalles réguliers sur sa satisfaction et sur la nécessité d'ajuster/mettre à jour la convention d'accompagnement. Pour l'entretien annuel d'évaluation de la personne, celui-ci se fait selon une méthode structurée de conversation – dialogue. Fin 2023, nous avons préparé cela pour 1 personne dans l'équipe (méthode d'implication de la personne). La conversation avec la personne impliquée a eu lieu début 2024

Une **permanence hebdomadaire** est organisée à 2 moments (mardi et vendredi de 9h à 14h), et la personne peut contacter le service en dehors de cette permanence.

Le service Housing First est intégré dans un réseau Hermesplus où il existe une collaboration en vue de l'organisation de soins de santé mentale communautaires/soins psychiatriques en réseau. En cas de besoin, nous pouvons faire appel à Tandem-plus (soins mobiles de crise), Moveoplus (soins de longue durée), Unmet Need et PsyCot (coordination des soins), Reboot (emploi), Circuit, ... etc.

En 2023, 4 résidents ont travaillé ensemble avec un de ces services.

9. Mission 5 - Développement de l'équipe et fonctionnement

9.1. Développement de l'équipe et développement du modèle d'accompagnement

Le développement et le coaching de l'équipe se font par la coordination. **Le développement du modèle d'orientation Housing First** se fait en collaboration avec l'équipe.

Il y a 2 réunions d'équipe chaque semaine (mardi matin et vendredi matin) pour discuter :

- l'exploration et l'organisation des candidatures/candidatures ;
- Les horaires et rendez-vous hebdomadaires ;
- Les orientations actuelles ;
- l'échange de bonnes pratiques ou d'informations concernant la réglementation en matière d'accès et de maintien du logement ou des droits sociaux (aide financière, médiation de dettes, aide matérielle, accès aux soins, etc.) ;
- développement du concept du modèle d'orientation Housing First sur la base d'expériences pratiques et de l'expertise acquise dans le domaine de l'accueil et de l'orientation des personnes souffrant de graves problèmes psychologiques.

Cet accompagnement dans le domaine d'expertise en soins de santé mentale et en psychiatrie de réseau est assuré par :

- Le psychologue senior qui assiste aux réunions d'équipe ;
- L'apport d'expertise du réseau HERMESplus ;
- Si nécessaire, nous faisons également appel à la fonction psychiatrique du CSM DGGZ Antonin Artaud.

La fonction de coordination est assurée par 2 personnes (mises à disposition par Antonin Artaud Initiative) et n'a pas été financée en 2022 et 2023. Compte tenu du budget limité qui pourrait également être alloué en 2023, nous avons choisi, en concertation avec la CCC, de privilégier à nouveau le recrutement de conseillers psychosociaux et d'un expert d'expérience.

L'accompagnement et le coaching se concentrent sur :

- soutenir le développement et l'exécution de la diversité des tâches des membres de l'équipe en relation avec les attentes et les besoins d'orientation des personnes. Le contenu de ces tâches est complexe (par exemple, évolution rapide des réglementations dans les domaines de l'énergie, des revenus, du tarif social Internet, etc.) et la mise à disposition des informations nécessaires est cruciale.
- Faciliter le partage de connaissances et l'échange d'expériences ainsi que la volonté de collaborer en vue d'un accompagnement en binôme/duo ou lorsque la collaboration est requise pour certains accompagnements/missions.
- Répartir le travail et la charge de travail perçue entre les membres de l'équipe et l'échelonner en fonction des ressources disponibles et de l'intensité de l'accompagnement.

- Faciliter l'implication de chaque membre de l'équipe dans l'exploration de nouvelles applications et l'emménagement en résidence.
- Utiliser les indications du protocole de plainte
- RGPD et de l'accord d'orientation :
 - Dans lequel s'encadre la relation entre le prestataire de soins et la personne qui demande de l'aide ;
 - Les droits de la personne qui demande de l'aide sont garantis ;
 - La médiation a lieu via le Service Médiateur de la Plateforme de Consultation CCC Bruxelles-Capitale.
 - Elaborer et faciliter l'inscription (dossier d'accompagnement).
 - Entretien annuel d'évaluation avec les personnes que nous accompagnons en vue de procéder à des ajustements et de bien répondre aux questions lors de l'accompagnement.
 - Mise en réseau avec les organismes partenaires en vue d'une collaboration pour l'afflux de personnes et les soins partagés.

Nous utilisons une application sur téléphone mobile afin d'être en contact les uns avec les autres tous les jours, et les membres de l'équipe disposent d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable pour établir les contacts, les demandes numériques et les conseils nécessaires sur place avec les résidents.

9.2. Composition de l'équipe

Le financement en 2023 a permis de recruter 2,5 salariés ETP. En 2023, 2 ETP ont été recrutés pour l'accompagnement psychosocial et 0,5 ETP expert d'expérience possédant également des connaissances en arabe/diverses langues berbères/tamazight.

Nous optons par la présente pour:

- un profil des travailleurs sociaux car de nombreuses personnes sans-abris présentant une vulnérabilité psychologique ont besoin d'un accompagnement en termes de construction et d'accès aux droits sociaux, financiers, au logement, au logement, au loyer et à la santé. Il s'agit d'un sujet complexe et en évolution rapide (par exemple, réglementation énergétique, réglementation en matière de séjour et d'enregistrement, etc.).
- Des personnes ayant de l'expérience dans l'accompagnement des problèmes auxquels sont confrontées les personnes sans-abris et connaissant des langues autres que le français et le néerlandais.
- Si possible, des contrats à temps plein à durée indéterminée au lieu d'un cumul de contrats à temps partiel.

Compte tenu de la diversité des missions par rapport aux besoins d'orientation des résidents, nous optons pour des assistants sociaux :

- avec une expérience auprès de personnes ayant des problèmes psychologiques complexes et sans-abris.
- possédant des connaissances et une expérience en matière de droits financiers,

- administratifs, matériels, sociaux, de réglementation en matière d'acquisition et d'entretien d'un logement,
- avec des connaissances et de l'expérience dans le domaine de la création de réseaux, des compétences dans la construction et l'entretien de réseaux professionnels et sociaux autour de la personne
 - avec des connaissances sur l'orientation dans un contexte de parent avec enfants (contexte familial). Connaissance de la prise en charge de la jeunesse et des traumatismes chez les enfants (KOPP).

En 2023, le fonctionnement du service a été renforcé avec l'apport de ressources propres au travers de l'Asbl Initiative Antonin Artaud pour:

- la fonction de coordination de 0,5 ETP ;
- l'encadrement et l'encadrement de l'équipe par un psychologue senior ;
- le poste de 1 ETP capteur de logement a en outre été repris par la fonction de coordination en 2023 ;
- personnel, soutien administratif et frais généraux.
- Soutien logistique via le service bricoleur Initiative Antonin Artaud

En 2023, les fiches de poste du coordinateur, des conseillers psychosociaux, du demandeur d'hébergement, du psychologue et de l'expert d'expérience ont également été élaborées.

Nous avons un partenariat avec CAW Bruxelles, ce qui permet de mettre 0,80 ETP à disposition du service Housing First Antonin Artaud. La mise en œuvre concrète de 0,80 ETP pourra se faire en mars 2024. Dans cette collaboration, en plus des 24 places prévues attribuées par la Commission communautaire commune, nous nous engageons également à pourvoir 4 places supplémentaires en 2024 qui ont été attribuées par la Communauté flamande au CAW.

Début 2024, nous avons reçu un engagement de la CCC et du Collège Réuni CCC selon lequel nous recevrons une subvention facultative pour 2024 afin d'élargir l'équipe afin que nous puissions travailler en équipe multidisciplinaire (4,5 ETP). Cela nous permet de renforcer l'équipe avec le capteur de logement et la fonction de coordination.

9.3. Participation de l'équipe à des activités de formation et échange de bonnes pratiques avec des organisations externes

Les 3 membres de l'équipe ont participé aux formations/échanges pratiques suivants en 2023:

- | | |
|------------|--|
| 09.01.2023 | Visite de travail à Kadans, Housing first Antwerpen (Eva De Bie), méthodologie, invisibilité Soins SM et Housing first |
| 16.01.2023 | Groupe de travail "interprétariat et santé mentale" organisée par la Ligue Bruxeloise Santé Mentale |

17.02.2023	Vers un Masterplan régional contre le Sans-abrisme, Bruss'Help
09.03.2023	Echange de pratiques sur le Logement organisée par l'Asbl L'ilot
14 .03.2023	Formation Méthodologie Housing first organisée par HousingFirst Belgique (SPP-Intégration sociale-Tour des Finances)
21.03.2023	Formation Méthodologie Housing first organisée par HousingFirst Belgique (SPP-Intégration sociale-Tour des Finances)
28.03.2023	Formation Méthodologie Housing first organisée par HousingFirst Belgique (Maison de l'habitat de Namur, avenue Albert 1er 95 à Namur)
08.04.2023	Droit aux vacances de chacun – Rap op Stap – Comment je deviens un Fonzie
17.04.2023	Groupe de travail « santé mentale/interprétariat » organisé par la LBSM
20.04.2023	Gestion des conflits, échange de pratique et procédures en concertation avec Communa/Evercity
24.04.2023	Formation allocation majorée, BIM, CPAS 1000 Bruxelles
31.05.2023	Formation de base de 2 jours sur le Droit de séjour, Agentschap Integratie en Inburgering Vlaanderen
07.06.2023	Formation de base de 2 jours sur le Droit de séjour, Agence pour l'intégration et Intégration Flandre
14.06.2023	RBDH du "Bonnes pratiques en matière de recherche de logement avec ou pour les candidates locataires".
22.06.2023	Les dispositifs anti-discrimination au logement, RDBH
08.09.2023	Formation introductive : le processus de domination conjugale – AMA
15.09.2023	Formation introductive : le processus de domination conjugale – AMA
26.09.2023	Intervision agressivité – Féd. BICO
21.11.2023	Echange de pratique logement – l'Ilôt
22.11.2023	Éducation sur les ravageurs et les parasites lors des visites à domicile : comment éviter la transmission. Service de Prévention d'Assistance Familiale

Mise en réseau des opérateurs Housing First actifs en Région de Bruxelles-Capitale

- Participation aux réunions mensuelles de la Coupole Opérateurs Housing First
- Participation aux Midis Housing First et au groupe de travail logement avec les 7 opérateurs Housing first de la Région bruxelloise
- Contacter Douchefflux et Dune (2 start-ups initiatives Housing first), au Printemps 2023.

Mise en réseau vers les organisations faitières, fédérations au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale

Adhésion du Service Housing First Antonin Artaud à la Fédération Bico. Trois moments de consultation ont été organisés pour la procédure de candidature.

10. PARTENARIATS ET COLLABORATION RÉALISÉS EN 2023

Au cours de l'année écoulée, une coopération constructive a eu lieu avec diverses organisations de différents secteurs pour l'acquisition de logements, l'afflux, les soins partagés et l'échange de bonnes pratiques.

L'Asbl Initiative Antonin Artaud met à disposition 4 appartements pour le Service Housing First Antonin Artaud situé Rue de la Caserne 48 à 1000 Bruxelles. Il y a 4 appartements en perspective pour un immeuble situé à 1080 Molenbeek via CSM DGGZ Antonin Artaud, Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles.

Partenaires pour le logement

- Communa/Evercity, rue Gray 171, 1050 Bruxelles. Evercity 4 studio's + Travail communautaire sur place
- Foyer Laekenois, avenue de l'arbre Ballon 5A, 1020 Bruxelles. Convention d'attribution de 3 studios par an à l'Asbl Initiative Antonin Artaud.
- Le Logement Bruxellois, rue du Cardinal Mercier 37, 1000 Bruxelles. Convention d'attribution d'1 studio par an à l'Asbl Initiative Antonin Artaud.
- SVK Baita, Henegouwenkaai 29, 1080 Bruxelles. Engagement de collaboration pour 2 studios situés à 1070 Anderlecht.
- Infirmières de Rue, rue Gheude 21, 1070 Anderlecht. Accord de collaboration pour la mise à disposition de 2 appartements à 1130 Haren
- Asbl L'Ouvroir, Bodeghemstraat 78-82, 1000 Bruxelles. Accord de collaboration pour la mise à disposition de 2 appartements (1 appartement à la rue du Foulon 46 3e étage 1000 Bruxelles & 1 appartement à la rue du Foulon 48, 2e étage, 1000 Bruxelles).
- Brudomo via la collaboration Service Logement CPAS 1000 Bruxelles. 1 appartement situé rue du Canal 12B 1, 1000 Bruxelles.
- Collaboration avec le Service Logement CPAS Bruxelles pour l'afflux dans les logements gérés par le CPAS Bruxelles.
- AIS Hector Denis, rue de Paris 35, 1140 Evere: convention d'attribution de 4 logements en 2024.

Partenariat avec CAW Bruxelles pour l'attribution de 0,80 ETP à l'équipe à partir de mars 2024 pour la réalisation de 4 séances d'orientation pour les personnes ayant un profil Housing First sur une base annuelle.

Partenariats dans le cadre de l'article 108 (Décret 2019) via convention de coopération - lien fonctionnel Asbl Initiative Antonin Artaud :

- DGGZ/CSM Antonin Artaud, Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles comme SSM
- CHU Brugmann, A. Van Gehuchtenplein 4, 1020 Bruxelles comme hôpital psychiatrique
- CHU Saint-Pierre, rue Haute 290, 1000 Bruxelles, comme unité psychiatrique

Partenaires pour l'afflux et l'organisation des soins partagés

- DGGZ Antonin Artaud, rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles. Partenaire soins partagés – soins ambulatoires.
- Circuit, rue du cirque 7B, 1000 Bruxelles. Lieu de rencontre – bas seuil – point d'ancrage pour les personnes qui utilisent le service Housing first
- CPAS Bruxelles, service logement (Catherine De Brabanter en Elza Bednarczyk), rue Haute 298A, 1000 Bruxelles, accords sur les soins partagés, l'orientation, l'afflux de candidats.
- Antenne Artois CPAS Bruxelles, Artesiëstraat 4, 1000 Bruxelles. Collaboration sur les soins partagés – afflux de candidats.
- Antenne Anneessens CPAS Bruxelles, Dam 14, 1000 Bruxelles. Collaboration sur les soins partagés – afflux de candidats.
- Antenne Saint-Roch, CPAS Bruxelles, Chaussée d'Anvers 35, 1000 Bruxelles.
- Samu Social, rue de petite rempart 5, 1000 Bruxelles. Afflux de candidats.
- CCC Bruxelles, Vaartstraat 65, 1000 Bruxelles avec 4 participations. Afflux de candidats et soins partagés.
- Hôpital Erasme, service psychiatrie, route de Lennik 808, 1070 Anderlecht
- Cover(Lama), rue Rensfort 16, 1080 Molenbeek. Fonction mobile pour les addictions et les problèmes psychologiques : Soins et accueil partagés. Pour 1 famille il y a une collaboration systématique pour des visites hebdomadaires à domicile.
- MOVEOplus, équipe mobile pour soins longue durée avec différents points d'ancrage à Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et le Pentagone 1000 Bruxelles en collaboration avec les services de santé mentale. Collaboration sur les soins partagés.
- SSM Le Méridien, Rue du Méridien 68, 1210 Saint-Josse Ten Node. Accueil et organisation des soins partagés.
- SSM L'Adret, Av Albert 135, 1190 Forest. Collaboration pour un accompagnement d'une personne.
- SSM ULB, Boulevard du Triomphe, 1050 Ixelles.
- Accès aux soins de santé primaires – les personnes que nous accompagnons sont orientées vers la médecine générale (maison médicale). A 1000 Brussel nous avons des contacts avec M Anneessens, Le Beguinage/Begijnhof, MM Miroir, MM De la Senne, MM Rive (Evere)
- Medikureghem, centre de santé communautaire, Rue Joseph Dujardin 8, 1070 Anderlecht
- SAS Evere, Centre de Guidance, Marnestraat 85, 1140 Evere. Accompagnement en ambulatoire.
- Centre Médical Enaden, rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles.
- Centre Alpha Molenbeek, rue de la Borne 14, bte 9, 1080 Bruxelles.
- Service Mediation des dettes, rue de la Sablonnière 2, 1000 Bruxelles.
- Service Pole Emploi CPAS 1000 Bruxelles, Rue des Abricotiers 7, 1000 Bruxelles.
- EPFC Asbl, avenue de l'Astronomie 19, 1210 Bruxelles.
- CAW Team Migratie, Av. D'Anvers 34, 1000 Bruxelles.
- Centre de santé Rive, Constant Permekelaan 83, 1140 Evere. Accompagnement en ambulatoire.

- Jobparcours, collaboration/partenariat pour l'approche des personnes souffrant de problèmes psychiatriques et leur activation sur le marché du travail.
- Reboot, collaboration/partenariat pour les personnes ayant des problèmes psychologiques et coordination des soins en collaboration avec Emino.
- Les Amis D'accompagner, Rue des Braves 21, 1081 Koekelberg. Partenariat pour le service bénévole et accompagnement ambulatoire.
- Société de Saint Vincent de Paul (collis alimentaires), square Servaes Hoedemaekers 10, Evere.
- Cosmos Asbl rue Jorez 21, 1070 Anderlecht
- CAW Brussel, Rue Priem 19A, 1000 Bruxelles, accueil et soins partagés.
- Unmet Need, Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles. Collaboration à la coordination des soins et à l'afflux de candidats
- HERMESplus, netwerk/antenne SM, rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles. Partenariat avec le réseau HERMESplus.
- Collaboration/soins partagés d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'orientation pour familles, parents isolés:
 - Les petits pas Crèche, rue Vanderhaeghen 34, 1000 Bruxelles
 - Hôpital Saint-Pierre, département enfants neurochirurgie, Rue Wol 105, 1000 Bruxelles
 - Chom'hier cours de langue, rue Fransman 131, 1020 Bruxelles
 - Institut La Plume, Rue Vanderstraeten 9, 1080 Bruxelles
 - Centre PMS de Molenbeek, rue de Molenbeek 79, 1080 Bruxelles
 - Antenne Artois, Référents en accompagnement enfant et jeunesse, Rue Artésie 4, 1000 Bruxelles.

Partenariat/Collaboration soutien logistique déménagement + installation, montage et besoins relatifs au logement

- SIL, Service D'Installation en Logement, vzw L'Îlot.
- Klusjesdienst asbl Initiatief Antonin Artaud vzw
- Les Meubles du coeur: achat de meubles pour deux familles + montage

Partenariat pour l'organisation des transports

Brussel Sociaal Vervoer

Partenariat pour l'organisation du Fonds des Vacances pour Tous

Adhésion au Fonds des Vacances pour Tous

Partenariat avec épiceries sociales

Les Capucines, le partenariat a été accordé pour 2024

Partenariat échanger des informations sur le secteur des sans-abris et les bonnes pratiques - Adhésion

Febi, Federation-Bico, rue Kogel18, 1000 Bruxelles-Bicommunautaire

Partenariat échanges de bonnes pratiques

- Bruss'help- participation à des activités.
- 6 opérateurs Housing First échange lors des réunions de concertation mensuelles : Diogenes, Doucheflux, Smess, Step Forward New SamuSocial, Infirmière de Rue, Housing First Antonin Artaud.

Demande d'adhésion à un partenariat pour le Service Housing First Antonin Artaud mais pas d'option possible a de nouveaux partenaires pour nous rejoindre:

- CCL L'Ilôt, Rue de la révolution, 7 · 1000 Bxl. Demande d'entrée en partenariat, participation à des échanges de bonnes pratiques,...
- Bru4Home, Rue de l'Association 15, 1000 Bruxelles. Demande à rejoindre un partenariat.
- Agence Immobilière Sociale de Forest Asbl, Rue Pierre Decoster 96, 1190 Forest. La question du partenariat peut se poser à nouveau en 2026

11. Perspectives 2024

Il existe un cadre politique favorable :

- Le développement de l'offre de logement d'abord s'inscrit dans le Plan Intégré de Bien-être et de Santé de la Région de Bruxelles-Capitale
- Différentes autorités bruxelloises proposent des incitations en matière de logement et des accompagnements pour mettre des logements à disposition des opérateurs Housing first et donc des sans-abris.
- Début 2024, en tant que Service Housing first, nous avons reçu la confirmation d'une subvention facultative pour 2024 pour une équipe multidisciplinaire complète.

Il existe un cadre favorable au développement de l'activité dans le domaine :

- L'Asbl Initiative Antonin Artaud continue de nous soutenir (logistique, logement, ressources humaines et expertise).
- L'équipe peut être élargie avec le poste de capteur de logement .
- Nous pouvons compter sur l'engagement et l'expertise de l'équipe qui a également travaillé en 2023.
- Les partenariats et collaborations pour l'organisation des soins partagés peuvent être davantage consolidés et élargis

Défis auxquels nous sommes confrontés à court terme :

- Trouver d'autres initiatives de logement social et d'agence immobilière sociale qui souhaitent réellement collaborer avec nous pour le groupe cible du logement d'abord. Notre expérience avec les bailleurs sociaux est que des conditions financières supplémentaires sont imposées à la coopération que nous ne pouvons pas respecter.
- Trouver un logement sur le marché du logement privé car l'offre est insuffisante dans le secteur locatif social.
- Nous ne devons pas seulement nous concentrer sur l'élargissement de notre "portefeuille de logements", mais également développer davantage la phase de conservation du logement et le modèle d'orientation basé sur le maintien du contact avec la personne dans un processus d'orientation.
- Organisation du service et du modèle d'orientation conformément à la politique de qualité telle que décrite dans la circulaire de mars 2024. La participation des personnes sans-abris ou des personnes impliquées est cruciale pour qu'elles aient leur mot à dire dans la prise de décision qui affecte leur vie. Ainsi que l'éducation et la formation continue du personnel impliqué dans le programme de logement d'abord, en se concentrant sur des sujets tels que la compétence culturelle, les soins tenant compte des traumatismes et la gestion des besoins complexes des sans-abris.
- Progression et afflux des personnes que nous accompagnons vers un habitat durable. Le développement de réseaux de soutien par les pairs pourrait être une méthode par laquelle les anciens sans-abris qui ont réussi leur transition vers un logement durable et une stabilité pourraient servir de mentors et de sources de soutien pour ceux qui en sont actuellement aux premiers stades du programme de logement d'abord.

- Grâce à la collaboration avec d'autres services primaires fonction 0.5, nous entrons en contact avec des familles avec enfant(s) sans-abris. L'élargissement de notre réseau de collaboration avec des organisations actives dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse est une priorité.
- Possibilités d'échanger les meilleures pratiques avec d'autres villes et pays mettant en œuvre des programmes similaires de logement d'abord, pour apprendre les uns des autres et améliorer l'efficacité des programmes.